

NIVEAU COLLABORATEUR

BAC +5

Master 2
spécialité droit notarial

Master 2
en droit

Master 1
en droit ou droit notarial

Licence en droit

**Expérience
professionnelle**
dans un office notarial
(6 ans minimum)

DMN
Diplôme des métiers
du notariat

**Licence
pro**
Métiers du
notariat

Licence
en droit

**BTS
notariat**

BAC +4

BAC +3

BAC +2

BACCALAURÉAT

INSTITUT NATIONAL DES FORMATIONS NOTARIALES

B.T.S. NOTARIAT

ADMISSION :
Baccalauréat / Équivalences

FORMATION
Initiale sur deux années

Licence Professionnelle
« Métiers du Notariat »

En partenariat avec l'Université de Nîmes
"Département Droit, Économie, Gestion"

ADMISSION : BTS Notariat
Banque, Immobilier/Équivalences

FORMATION : 1 année

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Université de Nîmes - Site Vauban
Rue du Docteur Georges Salan - 30021 NIMES
Tél. 04 66 36 45 09 ou 04 66 36 45 42

DIPLÔME DES METIERS DU NOTARIAT (D.M.N)

ADMISSION : Licence Professionnelle
"Métiers du Notariat" - Licence de Droit (sur dossier)

FORMATION : 1 année en alternance

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
BTS et D.M.N :

Institut National des Formations Notariales
26/28 Quai de la Fontaine - 30900 NIMES
Tél. 04 66 67 85 40 - Fax : 04 66 67 86 99

